

Votre magazine :

- ➔ Actualités > Offre forfaits entretiens
- ➔ Économie > Viande bovine
- ➔ Dossier > Réduction des intrants
- ➔ De la vie et des Hommes > Interview Yves Beudy

Assemblées de section

ÉDITO



Madame,
Monsieur,
Cher Adhérent,

**CULTUR'CAL •
Le Mag est né !**

Ce nouveau support, remplace l'historique "Bulletin des 4 saisons". Avec un format trimestriel et une ligne éditoriale épurée, il vient compléter les outils de communication numérique déployés l'an passé : Site Internet, Newsletter, Page Facebook, Compte Twitter...

👉 **Ce premier numéro est également le support des invitations aux Assemblées de section et à l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice et les comptes 2015-2016.** 👉

Concernant les Assemblées de Section, le Conseil d'Administration travaille depuis quelques mois sur la gouvernance de la Coopérative et par conséquent sur la réorganisation des sections. Le sujet est important et mérite concertation, échanges et pour finir validation dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

En revanche, sans modifier le périmètre de nos sections et leur mode de fonctionnement, il a été proposé de réunir ensemble plusieurs sections.

Les objectifs qui ont motivé la Commission Communication et Adhérents de proposer dès cette année ces regroupements sont les suivants :

- Favoriser les échanges grâce à des assistances plus conséquentes, les retours d'expérience de l'Assemblée du Secteur Sud en sont les témoins
- Permettre aux éleveurs d'assister à l'ensemble des débats et de participer au moment de convivialité en fin de réunion
- Tester une nouvelle formule avant de poursuivre la réflexion sur le maillage territorial de la gouvernance de la Coopérative
- Pour finir, optimiser économiquement l'organisation de ces réunions

Dans le même esprit et de façon tout à fait conjoncturelle, le Conseil d'Administration a décidé que l'**Assemblée Générale qui se déroulera au Centre Prouvé à Nancy le 16 décembre 2016** se tiendra cette année dans un périmètre restreint aux délégués de section et aux représentants des organismes et des partenaires proches de la CAL.

Je vous donne donc rendez-vous pour échanger sur la campagne 2015-2016, faire le point sur les travaux de notre Coopérative dans le cadre de son projet Lorraine 2025, mais aussi pour évoquer avec vous les conséquences des crises du lait, de la viande et de la moisson 2016, et les dispositions prises par la CAL.

Merci pour votre présence nombreuse !

Jean-Paul Marchal
Président de la Coopérative Agricole Lorraine

OFFRE FORFAITS ENTRETIENS



Le Groupe CAL innove et vous propose cet automne une nouvelle tarification d'entretien des matériels JOHN DEERE et JCB.

De nombreux avantages pour Vous Adhérents, pour Vous Clients :

Maîtrise du coût : lorsque vous décidez de réaliser l'entretien de votre matériel, vous savez à l'avance ce que cela vous coûtera.

Prix Attractifs : en moyenne 23,7%* de remise sur l'ensemble fournitures et main d'œuvre. Par exemple, jusqu'à 147€* économisés sur une vidange de pont de tracteur 8000. 341,76€ht* de remise sur un entretien complet de 6150R DirectDrive.

Différenciation : nos prestations sont réalisées suivant les préconisations et avec des liquides/filtres garantis par les constructeurs eux-mêmes. Comparez nos forfaits à des entretiens réalisés avec des filtres adaptables et des huiles concurrentes sans espacement, ni garantie.

Souplesse : des prestations possibles à la ferme ou dans nos ateliers.

Remises Permanentes : parce que l'intervalle d'entretien ne tombe pas toujours en période de morte saison, nos prix restent constants.

Offre Large : nos forfaits sont disponibles pour les séries 20/30/iT4&FT4 gammes 5/6/7/8000 et tous les JCB depuis le Tier3.

Tarif et Force du Groupe : la force d'achat du groupe CAL en matière de filtration et de lubrifiant, se traduit par un même bénéfice final pour le Client CAL, Hennequin ou SECOP.

Au-delà de ces arguments, il convient de mesurer l'intérêt, les garanties et économies directement réalisables :

- un **FORFAIT entretien** permet au technicien de jeter *un regard expert sur votre matériel et de vous conseiller*
- un **FORFAIT entretien** avec des liquides et produits d'origine permet de mettre en place l'espacement de vidange moteur en toute sécurité, et donc de réaliser des économies immédiates
- vous n'avez plus à stocker, plus de contrainte de recyclage, **vous n'avez qu'à nous contacter**

Les Guides de forfaits entretiens *John Deere et JCB* sont disponibles auprès de vos Magasins, Ateliers, Itinérants Techniques et Commerciaux, n'hésitez pas à leur demander.

* exemples de remises constatées par rapport au prix tarif habituel (octobre 2016) CAL sur révision John Deere.

ÉCONOMIE

VIANDE BOVINE : LA FRANCE DÉCAPITALISE...

... bousculée par des facteurs extérieurs et dépendante du secteur laitier !

Les 20 derniers mois montrent à quel point la filière est sujette aux aléas environnant la production.

2015 affichait une belle embellie à mi-parcours pour se retourner avec le quasi arrêt des importations grecques, l'embargo sur la Russie et surtout la sécheresse qui a affecté les 2/3 de l'hexagone.

Le plan de soutien à l'élevage a permis la stagnation des revenus mais pas de prévoir l'avenir. À cela, la FCO a fortement impacté les marchés destinés à l'exportation et la fermeture de certains pays. En fin d'année l'afflux de vaches laitières se faisait déjà ressentir ...

La consommation est hétéroclite au sein des pays de l'UE : on observe une moitié dynamique comme l'Allemagne à l'inverse de la Grèce ou l'Italie. La publication du rapport de l'OMS, sur les effets d'une consommation excessive de viande rouge, a ajouté une crise de confiance, sans évoquer les suites de L214...

De plus la concurrence est vive, avec des pays comme la Pologne qui se spécialisent en engraissement de JB laitiers.

La PAC s'en mêle également avec, pour exemple, peu de vaches allaitantes pendant

un an puis l'arrivée massive de réformes sur le marché début 2016, une fois la référence constituée.

Un secteur laitier en crise.

La crise laitière impacte toute l'Europe. À mi-2016, les abattages en France étaient à +1,4% sous l'effet de +6% de réformes laitières et +4% d'allaitantes, alors que les JB affichaient -2% en viande et -10% en laitier. Ces volumes conséquents de vaches face à une demande morose ont fortement impacté les marchés.

Heureusement, les coûts de production sont en baisse dans le sillage de la crise des matières premières.

Le salut se profile avec le marché des produits laitiers qui reprend et également le haché toujours en forte demande ainsi que l'émergence de nouvelles démarches à valeur ajoutée sur les races à viande.

Des moyennes qui masquent les valorisations par catégorie !

Les catégories bovines sont impactées différemment par les facteurs extérieurs. Par exemple, le JB type viande a perdu 5% entre 2016 et 2013 (cumul s1 à s40), et la baisse du brouillard sur cette même période permet un ratio très favorable à l'engraissement de 53% de la valeur de celui-ci sur le JB fini.

A contrario, la décapitalisation des femelles a entraîné une offre surabondante marquée par -22%.

Le JB laitier est entraîné par la chute des cours des vaches laitières avec -14% sur le marché conventionnel. Néanmoins, des contrats filières, type McDo, permettent de maintenir un prix élevé. Les engagements CLOÉ 2017 sont de 3,37€/kg carc.

2017 offre la perspective d'un moindre volume d'abattage gageant qu'avec la demande des GMS les cours reprendront des niveaux à valeur ajoutée pour les producteurs.



RÉDUCTION DES INTRANTS : S'ADAPTER AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le manque de trésorerie disponible nous contraint à inventer des itinéraires techniques plus économiques. Sur quels postes est-il possible d'agir sans compromettre le potentiel de production ?

Cet article est rédigé en partant des hypothèses suivantes :

1. Un maintien du niveau de rendement est indispensable pour éviter une hausse du prix de revient par tonne produite compte tenu des charges de structures.
2. Il est préférable de chercher à financer un investissement rentable plutôt que de le supprimer, faute de trésorerie.

Les semences : des compromis possibles.

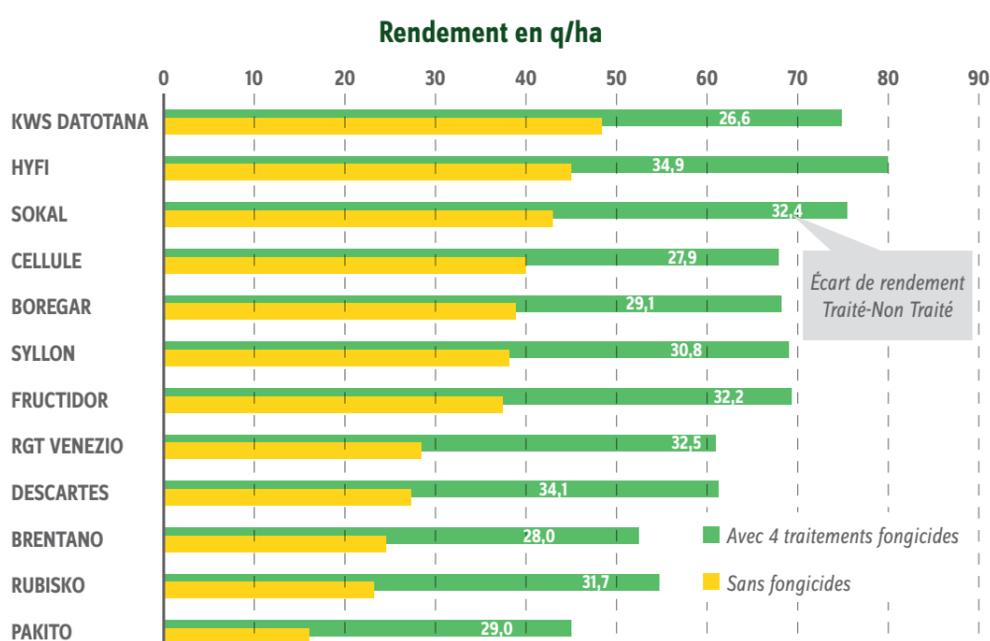
Faire ses propres semences de céréales permet de dépenser moins. La qualité se doit néanmoins d'être bonne (fusariose, germination...) sur ce premier poste dont dépend l'initialisation du potentiel de la culture. Attention aux idées reçues, pour des garanties inférieures, le triage à façon n'est pas toujours moins cher qu'une semence certifiée. Faites le compte avec votre agent.

Dans tous les cas, le choix des meilleures variétés est incontournable. Leur identification reste un des objectifs principaux des essais de la CAL. Les différences constatées sur blé cette année selon les sensibilités aux maladies sont énormes.

Essai variétés blé à GIGNEY : à quoi bon dépenser des fongicides pour récolter 45 q de blé par ha ?

Dans cet essai, les rendements de 56 variétés ont été mesurés dans 4 blocs traités et 2 blocs non traités. Malgré des interventions calées sur la pression de maladie exceptionnellement forte de l'année, il est clair qu'une variété très sensible à la septoriose comme PAKITO (16,2 q/ha sans fongicide) était pratiquement impossible à protéger efficacement. Son rendement avec fongicides (45,1 q/ha) est inférieur à celui des variétés les moins sensibles sans fongicide.

Sur les 12 variétés inscrites présentées ici, les fongicides apportent un gain brut de 26,6 à 34,1 q/ha pour un coût équivalent à 10 q/ha. Ils sont donc largement rentabilisés sur toutes les variétés même les moins sensibles pour lesquelles ils permettent d'accéder à un rendement proche de 70 q/ha (80q pour l'hybride HYFI).



En maïs, les hybrides les plus performants sont identifiés et intégrés à notre gamme avec une parfaite connaissance de leur comportement agronomique et de leur valeur alimentaire pour une récolte en fourrage. Les meilleurs compromis techniques et économiques vous seront proposés sans risque pour le rendement et la performance de vos élevages.

Le désherbage : pas de droit à l'échec.

En plus de la perte de rendement immédiate constatée en cas de mauvais désherbage, la propreté des parcelles est un capital à préserver absolument dans un contexte de

développement des résistances et de réduction du nombre de matières actives disponibles. Un maximum de moyens agronomiques doit être mis en œuvre pour réduire les stocks de graines d'adventices et les coûteuses utilisations d'herbicides.

La fertilisation azotée : le progrès par la technologie.

Pour cette charge vraiment proportionnelle, une baisse non raisonnée réduit instantanément le rendement et parfois la qualité (teneur en protéine des blés). Les faibles niveaux de rendement atteints en 2016 peuvent générer des reliquats azotés plus importants que d'habitude qui pourront se déduire des premiers apports.

L'objectif ultime est de trouver la dose d'engrais idéale pour compléter, en chaque point de la parcelle, les fournitures du sol à hauteur des besoins de la culture. Notre outil CÉRELIA apporte des réponses sur l'état d'alimentation des plantes avec l'utilisation des photos aériennes (satellites et drones) et nous fournit des cartes et des fichiers de modulation des apports. La technologie est au point et les matériels guidés par GPS sont capables de faire varier automatiquement les quantités épandues. La prochaine étape à explorer par les pionniers réunis dans la démarche CULTUR'Innov de la CAL est de définir des zones de potentiel homogènes et d'identifier les facteurs limitants afin de cerner au plus juste le niveau de tous les intrants.

Dans le cadre de CULTUR'Gaz, une expérimentation est en place pour valider l'utilisation de digestat de méthanisation en substitution d'une partie des engrais minéraux.

Les fongicides : un programme chaque année pour chaque parcelle.

Sur les blés en 2016, le gain apporté par les fongicides dans nos essais est proportionnel à la somme investie : +34,2 q/ha à HARMONVILLE pour trois applications contre la septoriose sur PAKITO, +36,2 q/ha à EPLY pour deux applications contre la rouille jaune sur LAURIER. Par contre, en 2015, il était difficile de rentabiliser un fongicide sur les variétés les moins sensibles à la rouille jaune...

Notre conseil SEPTOPASS a depuis longtemps intégré les risques initiés dès l'automne et les effets du climat sur les contaminations au printemps. Nous poursuivrons dans cette voie en proposant des protections réduites, dans les parcelles qui le permettent.

Antilimaces, insecticides, régulateurs : plus d'observation.

L'anticipation des risques et la surveillance peuvent permettre de n'intervenir qu'en cas de besoin. Alimenté par les observations quotidiennes des agents de la CAL, notre réseau CULTUR'Obs, en complément du BSV, peut vous aider à conforter vos décisions en vous fournissant chaque semaine des relevés issus de nos parcelles de référence et de tous nos tours de plaine.

Anticiper les risques et observer plus pour n'intervenir qu'en cas de besoin.



Chaulage et fumure de fond : à raisonner.

Depuis bien longtemps, les engrais de fond sont une charge qu'on peut reporter au lendemain. Attention quand même au moment, souvent déjà atteint aujourd'hui, où le niveau de phosphore (par exemple) est devenu le principal facteur limitant pour certaines espèces comme le colza ou le maïs. Seules les analyses de sols vous permettent de connaître votre situation.



Le Mag : *Nos adhérents souhaitent vous connaître, que voulez-vous leur raconter de vous-même et de votre parcours ?*

Yves BEUDY : Je suis né il y a 55 ans dans les Ardennes, fils de petits agriculteurs en polyculture élevage, je me suis naturellement orienté vers des études agricoles, puis horticoles, complétées ensuite par celles d'ingénieur géomètre par correspondance, c'est d'ailleurs le premier métier que j'ai exercé. Au bout de quelques années je me suis réorienté vers l'agriculture, domaine que je n'ai jamais quitté depuis.

Après 13 ans comme ingénieur commercial sur le grand Nord-Est chez Semences CARGILL, c'est à ce moment-là que mes premiers contacts avec la CAL ont eu lieu. Des fournisseurs, je suis ensuite passé du côté distribution, comme Directeur commercial chez Gustave MULLER (filiale du Comptoir Agricole Hochfelden), en Alsace, et ce pendant 11 ans, ma

mission était de m'occuper des Achats Appro (auprès de l'UEA) et de Céréales, ainsi que d'animer l'équipe terrain. En 2010 avec le départ du Directeur général de l'époque, je décide de compléter ma connaissance du métier en descendant dans le Sud-Ouest comme Directeur du Pôle Grandes Cultures chez un négoce important : ainsi j'ai pu m'exercer au métier de la commercialisation des céréales ainsi que l'exploitation des silos entre autre. Après cinq ans passés à ce poste, j'ai rejoint la coopérative Terre d'Alliances dans l'Ain en tant que Directeur Appro et pour animer l'équipe terrain. Aujourd'hui après un tour de France, je rejoins donc la CAL sur mes terres d'origines.

LM : *Qu'est-ce qui vous a amené à rejoindre le Groupe CAL ?*

YB : Tout d'abord parce que le Nord-Est est ma terre natale, ensuite car je connais bien cette région agricole qu'est la Lorraine, ainsi que le monde de la distribution qui s'y exerce, que je connais parfaitement le monde de l'appro, notamment par la centrale AREA, et surtout car la CAL est une coopérative agricole importante mais aux dimensions humaines, dirigée par une personne pour qui j'ai beaucoup d'estime.

LM : *Pouvez-vous d'ores et déjà présenter vos projets et/ou vos objectifs concernant le Service "APPRO" dont vous aurez la charge ?*

YB : Il se décline en deux objectifs :

1^{er} : M'inscrire immédiatement dans le projet Lorraine 2025, projet ambitieux, responsable et fédérateur à la fois pour mes collaborateurs et avant tout pour les adhérents.

2nd : La CAL est une Coopérative Collecte/Appro, les deux sont indissociables, je souhaite participer à redynamiser la collecte en m'appuyant sur l'Appro grâce à nos forces terrains et nos outils pour proposer à nos adhérents de nouvelles offres où l'Appro et la collecte seront étroitement liées. Proposer des solutions innovantes afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches de production.

LM : *Et plus particulièrement quelle sera votre priorité ?*

YB : Proposer à nos adhérents de nouveaux systèmes d'exploitation adaptés à notre région tout en respectant les directives données par les gouvernants, mais en restant Réaliste, Efficace et surtout Rentables pour nos exploitations. Le tout dans le respect des valeurs essentielles de la Coopérative que sont l'Équité et la Solidarité et en restant résolument tourné vers l'avenir. Assurer la vie de notre Agriculture c'est aussi assurer l'avenir de nos enfants.

Ayant consacré mes premières semaines à rencontrer les femmes et les hommes de notre Coopérative, j'ai hâte de vous rencontrer lors des prochaines Assemblées de Section.

VOTRE ASSEMBLÉE DE SECTION

Nous vous attendons

Retrouvez ci-dessous les dates et lieux de vos assemblées de section. Elles se tiendront toutes à 9 heures 15 et seront suivies d'un déjeuner.

Date	Section	Lieu
23/11	BAYON & NANCY	VILLE-EN-VERMOIS Salle de CAL Élevage - Corvée Moutarde
29/11	MONTHUREUX & AYDOILLES	DOMPAIRE Salle des fêtes - 32 rue Charles Gérôme
01/12	PONT-À-MOUSSON & NOMENY	DIEULOUARD Salle des fêtes - Place du 8 mai 1945
02/12	LUNÉVILLE & BLĂMONT	CROISMARE Salle des fêtes - Rue du Général Leclerc
06/12	CEINTREY & COLOMBEY	SAULXEROTTE Salle des fêtes
07/12	TOUL & VAUCOULEURS	PAGNY-SUR-MEUSE Salle des fêtes - Rue des Cailles

La réunion de section du groupement de Producteurs Bovins se déroulera

Vendredi 25 Novembre 2016 à 9h45

Salle de CAL Élevage - Corvée Moutarde - 54210 VILLE-EN-VERMOIS

Les sections suivantes sont concernées par un renouvellement de mandat d'administrateur :

AYDOILLES • LUNÉVILLE • NANCY • PONT-À-MOUSSON • TOUL • VAUCOULEURS



Ordre du jour des Assemblées de Section

- Ouverture de la séance et constitution du bureau
- Information aux associés et discussions sur les questions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Élection des délégués de section à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Questions diverses



Les délégués de section considéreront la présente comme convocation officielle

Quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée devant laquelle ils seront présentés, les associés peuvent prendre connaissance au siège social, des comptes annuels, des comptes consolidés, du rapport aux associés, du rapport sur la gestion du groupe, du texte des résolutions proposées, des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés.